



Baccalauréat Technologique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

Pour qui ?

Le baccalauréat technologique **Sciences et Technologies du Management et de la Gestion** s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.

À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire - géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

L'accès à la formation

Tous les élèves ayant suivi une 2nde générale et technologique peuvent demander une 1^{ère} STMG.

L'option facultative «Management et Gestion» en classe de 2nde est conseillée mais pas obligatoire. Elle permet de mesurer toutes les dimensions offertes par le bac STMG.

Les poursuites d'études

La baccalauréat STMG permet avant tout de préparer les élèves à la poursuite d'études.

Un élève titulaire du bac STMG se verra ouvrir les portes de l'Université, des BTS ou encore certaines classes préparatoires ou formation spécifiques. Ils peuvent par la suite poursuivre vers une licence pro puis un master.

BTS - Bac +2
DUT - Bac +3

Parcours Universitaire
LMD
(Licence, Master, Doctorat)

Expertise comptable
(DCG - DSCG - DEC)

CPGE
École de Commerce
et de Gestion

Les métiers

Commerce

- Chargé(e) de clientèle
- Assistant(e) commercial(e)
- Commerçant(e)
- Chef(fe) de rayon
- Commercial(e) sédentaire (terrain)
- Vendeur(se)
- Technico commercial(e)
- Responsable de ventes
- Directeur(rice) commercial(e)
- Etc...

Comptabilité et finance

- Aide comptable
- Comptable
- Contrôleur(se) de gestion
- Chef(fe) comptable
- Expert(e) comptable
- Commissaire aux comptes
- Gestionnaire de portefeuille
- Assistant(e) de gestion
- Etc...

Relations Humaines

- Assistant(e) RH
- Formateur(rice)
- Responsable formation
- Directeur(rice) des RH
- Auditeur(rice) social
- Chasseur(se) de têtes
- Responsable de recrutement
- Etc...

Et bien d'autres encore... Métiers de la banque et de l'assurance, Agent immobilier, Juriste en entreprise, Concours de la fonction publique,...



Les matières

Enseignements communs

- Français (en 1^{ère}) : 3h
- Histoire - Géographie : 1h30
- Mathématiques : 3h
- Langue vivante A et B : 4h
- Philosophie (en T^{ale}) : 2h
- Enseignement Moral & Civique : 0h30
- EPS : 2h

Enseignements optionnels

- Arts plastiques : 3h
- EPS : 3h

Enseignements de spécialité

Contrairement au bac général, vous n'avez pas à choisir votre enseignement de spécialité.

Hormis l'économie déjà étudiée en 2^{nde}, toutes ces disciplines sont nouvelles. Tous les élèves repartent de «zéro».

Trois spécialités en 1^{ère}

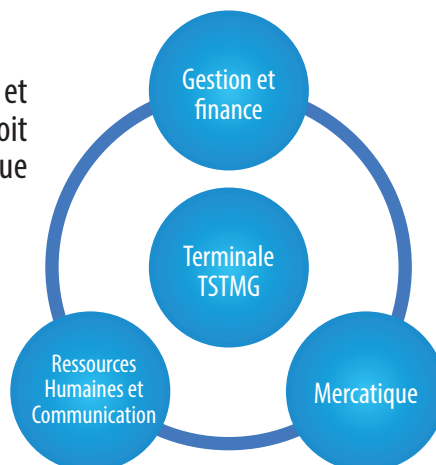
- Sciences de gestion et numérique : 7h
- Droit - Économie : 4h
- Management : 4h

Deux spécialités en T^{ale}

- Droit - Économie : 6h
- Spécialité : 10h

Les enseignements spécifiques en T^{ale}

Dans la spécialité Management et Sciences de Gestion, l'élève doit choisir un enseignement spécifique parmi la liste ci-contre.

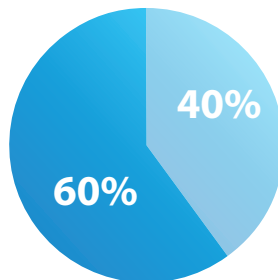


Ce choix lui permettra d'approfondir un domaine en particulier sans pour autant l'empêcher de choisir une voie différente dans sa poursuite d'études supérieures.

L'examen

60 % d'épreuves finales

- Français (écrit et oral)
- Philosophie
- Droit - Économie
- Management et Sciences de Gestion
- Grand Oral



40 % de contrôle continu

- Enseignement de spécialité (en 1^{ère})
- Histoire - Géographie - EMC
- LVA & LVB
- Mathématiques
- EPS